

RWANDA PAR LE FPR COMPLIQUE LA POSITION DE PARIS



Un soldat français, le 30 juin dans les collines proches de Bisesero, au sud de Kibuye, à la recherche de miliciens hutus.

De la protection à l'interposition

Transformée – de fait – en force d'interposition et peut-être demain en force combattante, l'opération Turquoise est désormais bien loin de la mission humanitaire qu'elle s'était vu attribuer par les Nations unies.

Vendue en force humanitaire de protection, l'armée française défend à présent une portion du territoire rwandais. C'était la seule certitude, hier soir à Paris, où régnait la plus grande confusion: en l'absence de François Mitterrand, parti en Afrique du Sud, du ministre de la Défense, François Léotard, en voyage au Sénégal, et alors que la cellule diplomatique à Matignon, en fin d'après-midi, déclarait toujours «affiner le concept d'une zone humanitaire, son tracé et les modalités de sa défense»...

Au même moment, le chef d'état-major des armées, l'amiral Lanxade, affirmait que la «zone humanitaire sûre» était «déjà créée». Et, sur place au Rwanda, deux colonels tenaient un langage musclé. Selon eux, la France «tient» désormais manu militari la ville de Gikongoro, 30 km à l'ouest de Butare, verrouillant ainsi l'axe de pénétration des rebelles victorieux du FPR (Front patriotique rwandais). «Si le FPR vient ici et menace la popula-

tion», a déclaré à Gikongoro le colonel Didier Thibaut – à la tête de 150 hommes –, faisant état d'«ordres de Paris». Ceux-ci lui seraient parvenus par l'intermédiaire du commandant du «secteur sud» du dispositif français, le colonel Jacques Rosier. Lequel, à bord d'un hélicoptère avec des journalistes, a indiqué que le président Mitterrand aurait pris cette décision.

Pour «éviter tout malentendu», le commandant de l'opération Turquoise, le général Lafourcade, a ensuite tenu à préciser: «Nous interdirons toute exaction dans la zone placée sous notre responsabilité et y refuserons l'intrusion d'éléments armés.» Cette désignation des combattants du FPR – l'armée gouvernementale se trouvant désormais dans le dos des Français – a fait fortune: à Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay, Richard Duqué, a également parlé de «groupes armés» risquant de «porter atteinte aux populations menacées», alors que l'amiral Lanxade a carrément désigné des «bandes armées». Estimant que tout se déroulait «convenablement» et qu'il

«ne devrait pas y avoir de combats», le chef d'état-major des armées a ajouté que la France avait demandé aux belligérants «qu'il n'y ait pas d'unités militaires qui pénètrent» dans son enclave humanitaire. L'ennui: l'armée rwandaise y est déjà.

À la base de cette cacophonie: la France sanctuarise le sud-ouest du Rwanda, un cinquième du pays, et cherche à en interdire l'accès aux membres du FPR. Or, soumise vendredi aux Nations unies, la proposition d'une «zone de sécurité humanitaire» n'a pas encore été entérinée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Hier, en raison de la fête nationale américaine, on chômait en effet à New York... «L'opération française n'a rien à voir – ne veut avoir rien à voir – avec la guerre au Rwanda», répétait-on hier soir à Matignon, soulignant qu'il n'était «pas question de s'interposer entre les belligérants». Or, sur le terrain, c'était déjà chose faite. Après la prise de Butare, à la mi-journée, les combattants du FPR se voyait de facto barrer la route de l'ouest.

Sous la pression des événements – le premier accrochage des Français avec les rebelles, la veille, la chute de Kigali hier matin, puis la conquête de Butare –, le commandement opérationnel sur place a-t-il pris les devants? C'est l'idée qu'on tentait d'accréditer hier chez les militaires à Paris en parlant de «l'initiative malheureuse du colonel Thibaut». Et de préciser que l'armée française protégerait «des» zones humanitaires et «n'interviendrait qu'à si le FPR rentrait dans les camps (de réfugiés, ndr) pour découper des gens à la machette»...

«À chaque instant, les autorités françaises, politiques et militaires, cherchent à améliorer l'efficacité de la mission que remplissent nos soldats sur le territoire rwandais», expliquait samedi dernier Alain Juppé dans les colonnes du Monde. Le chef de la diplomatie française, qui s'était fait le 16 juin le chantre du «devoir d'ingérence» au Rwanda, se trouve ainsi sur la même ligne que l'Elysée, qui diffère de celle de... Matignon. Pourtant, seulement six jours auparavant, il avait déclaré à l'hebdomadaire Jeune

Afrique, avant de demander que soit retirée sa longue interview: «Qu'irions-nous faire là-bas? 1 500 hommes ne parviendraient pas à arrêter les massacres, d'autant qu'une des parties, le FPR, nous rejette.»

Depuis hier, dans un flou décisionnel qui demande d'urgence précision, l'armée française campe au Rwanda sur d'interminables positions. À 130 km à l'intérieur du pays, elle tente – manu militari ou par un improbable accord avec les membres du FPR – de stabiliser le «front». Or, une vague de réfugiés, plusieurs dizaines, voire des centaines de milliers de personnes, précèdent l'avance des rebelles. Comment les contrôler et, le cas échéant, éviter des «infiltrations»? Le 22 juin, à la veille de l'entrée au Rwanda des troupes françaises, Edouard Balladur avait posé comme conditions qu'il n'y ait pas d'«action en profondeur» et que l'armée française ne soit pas une «force d'interposition». Aujourd'hui, elle l'est. Pire, elle risque de devenir une force combattante.

Stephen SMITH et Jean GUISELN